

→ Grève du mardi 7 février →



# Nos revendications pour tous les personnels de l'enseignement privé

- retraite à 60 ans max. Avant si pénibilité/carrière longue.
- retour aux 37,5 annuités
- la retraite doit être indexée sur les salaires eux-mêmes indexés sur l'inflation
- pas de retraite sous le SMIC revendiqué (1700€ net)
- prise en compte des primes
- fin des exonérations de cotisation
- intégration des complémentaires (régimes par points) dans le régime de base

**Enseignant.es du privé  
mettons fin à une arnaque !**

Nous sommes agent.es de la fonction publique d'État :  
comme les fonctionnaires, la retraite doit se calculer sur  
les 6 derniers mois et non sur les 25 meilleures années.